



## **Communiqué de presse**

**24/02/2014**

### **Une méga prison pour enfants au Royaume-Uni !**

**C'est la proposition inouïe du gouvernement anglais qui veut créer une « école sécurisée » pour les jeunes délinquants d'une capacité de 320 places.**

Des membres du gouvernement anglais ont proposé de créer un nouveau centre pour jeunes délinquants, qu'ils appellent une « école sécurisée ».<sup>1 2</sup>

Nick Clegg (vice-premier ministre) et Chris Grayling (secrétaire d'Etat à la Justice) proposent de rassembler jusqu'à 320 jeunes délinquants âgés entre 12 et 17 ans et de les enfermer dans un centre, appelé « école sécurisée ». Cette école serait en fait l'une des plus grandes prisons pour enfants en Europe (le fait que l'on rebaptise ce lieu « école sécurisée », « centre de rééducation », « centre éducatif fermé », ne change pas la réalité carcérale et l'enfermement). Cette école sécurisée serait dirigée par un professeur principal, au lieu d'un directeur de prison, seule différence apparente entre cet établissement et une prison.

Tout le monde sait que la place d'un enfant n'est pas en prison. Les prisons pour enfant sont connues pour être dangereuses et violentes, ne favorisent pas la réhabilitation des jeunes et à terme menacent la sécurité publique parce que les jeunes qui y ont été placés en ressortent bien souvent plus dangereux que quand ils y sont entrés.<sup>3</sup>

La *Howard League for Penal Reform* (association créée en 1866 qui lutte pour des réformes de la justice, une diminution de personnes enfermées et un taux de criminalité plus faible) dénonce le projet pharaonique qui va clairement à l'encontre des principes internationaux et des recommandations en matière de justice des mineurs et de traitement des enfants et des jeunes qui ont commis des délits.

Les normes internationales préconisent :

- Des mesures éducatives visant la réhabilitation et la réintégration dans la société ;
- De ne retirer un enfant de sa famille que dans des cas exceptionnels, quand il n'y a pas moyen de faire autrement ;
- De n'appliquer la privation de liberté que comme mesure de dernier ressort.

<sup>1</sup> <http://www.bbc.co.uk/news/uk-25766557>

<sup>2</sup> <http://www.itv.com/news/story/2014-01-17/young-offenders-secure-college-leicestershire/>

<sup>3</sup> Ceci est clairement exprimé dans un rapport des Nations Unies : « Que ce soit en détention avant jugement, en détention administrative ou en détention après condamnation, un risque élevé de violence découle du simple fait d'être privé de liberté. Plus le lieu de détention est peuplé et plus le rapport employé/enfant y est faible, plus le risque est grand. Les sources possibles de violence en institution sont nombreuses. La violence peut être le fait du personnel y travaillant, des adultes détenus (si les enfants n'en sont pas séparés), des autres enfants détenus; il peut aussi s'agir d'automutilation. »

[http://srsg.violenceagainstchildren.org/sites/default/files/documents/docs/A\\_HRC\\_21\\_25\\_FR.pdf](http://srsg.violenceagainstchildren.org/sites/default/files/documents/docs/A_HRC_21_25_FR.pdf)



# Défense des Enfants

## DEI-BELGIQUE

*Le mouvement mondial pour les droits de l'enfant*

- Et s'il faut faire appel à l'enfermement, celui-ci doit se produire dans un lieu totalement adapté pour les mineurs et pour la durée la plus courte possible. Il faut privilégier les petites structures axées sur les besoins de l'enfant.

Le projet du Gouvernement anglais, comme toute construction d'un lieu de détention pour enfants, va coûter extrêmement cher à sa construction (£85 millions, soit plus de 103 millions d'euros €) mais aussi pour son fonctionnement (il faut énormément de personnel, en principe très qualifié, des mesures de sécurité très chères, des gardiens, enseignants, éducateurs, psychologues, psychiatres,...). Les mêmes moyens, consacrés à la prévention, à l'éducation en milieu ouvert, au traitement, à la mise en place de mesures à visée éducative dans la communauté, permettraient notoirement d'aboutir à des effets beaucoup plus positifs pour le jeune et pour l'ensemble de la société.

Défense des enfants - International tient à dénoncer catégoriquement ce projet et à apporter son ferme soutien à la *Howard League for penal reform*, dans sa demande au gouvernement anglais de changer ses plans et d'investir cet argent dans des alternatives pour lutter contre les causes de la délinquance, améliorer le suivi éducatif des jeunes ayant commis un délit et diminuer le nombre global des enfants enfermés.

**Pour signer la pétition, rendez-vous ici : <https://www.change.org/en-GB/petitions/chris-grayling-no-children-s-super-prison>**

DEI est une organisation internationale non-gouvernementale, présente dans 48 pays dans le monde. Sa mission est la protection et la défense des droits des enfants.

Contact presse : **Benoit Van Keirsbilck** – 0497/420.777



# Défense des Enfants

## DEI-BELGIQUE

*Le mouvement mondial pour les droits de l'enfant*

**Benoit Van Keirsbilck**

**Défense des Enfants – Belgique**

30 Rue Marché aux Poulets. 1000 Bruxelles

**E:** [bvankeirsbilck@defensedesenfants.be](mailto:bvankeirsbilck@defensedesenfants.be)

**W:** [www.defensedesenfants.be](http://www.defensedesenfants.be)

**T:** 02 203 79 08